



**ONZIÈME RAPPORT**  
**DU**  
**COMITÉ PERMANENT**  
**DE LA**  
**POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

Première session  
de la 61<sup>e</sup> législature  
du Nouveau-Brunswick

le 5 juin 2025

**COMPOSITION DU COMITÉ**

M<sup>me</sup> Vautour, présidente  
M<sup>me</sup> Wilcott, vice-présidente  
M<sup>me</sup> Sodhi  
M. Johnston  
M. Robichaud  
M. Bourque

M. J. LeBlanc  
M<sup>me</sup> Scott-Wallace  
M. Ames  
M. Austin  
M<sup>me</sup> Mitton

le 5 juin 2025

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Madame la présidente,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son onzième rapport.

Le comité se réunit le 4 juin 2025 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 20, *Loi spéciale de 2025 portant affectation de crédits ;*
- 22, *Loi concernant les mesures favorisant l'abordabilité à l'impôt foncier ;*
- 24, *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale ;*
- 26, *Loi modifiant la Loi sur la Commission des courses attelées des provinces de l'Atlantique ;*
- 28, *Loi modifiant la Loi sur les actes d'intrusion ;*
- 30, *Loi sur les emprunts de 2025.*

Le comité étudie aussi les projets de loi suivants, qu'il approuve avec certains amendements :

- 4, *Loi concernant la fixation des prix des produits pétroliers ;*
- 35, *Loi sur le statut de l'artiste.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,

---

M<sup>me</sup> Vautour, députée